

# Bilan de compétences & Bilan professionnel

*Développer les potentiels et faciliter la transition professionnelle*

## QU'EST-CE QUE LE BILAN DE COMPÉTENCES ET LE BILAN PROFESSIONNEL ?

Le **bilan de compétences** s'inscrit dans une démarche individuelle et volontaire, pour la personne en activité ou en recherche d'emploi. Il permet d'investiguer ses expériences, ses compétences, dans la perspective de les réinvestir dans un projet d'évolution, de réorientation, de formation.

**Individuelle** pour le bénéficiaire, à l'initiative de la personne elle-même ou par l'employeur pour piloter la réussite de l'entreprise et des collaborateurs.

**Volontaire** et motivée, cette démarche valorise le bénéficiaire et lui permet de reprendre confiance et de clarifier sa posture.

Le **bilan professionnel** permet en matière de gestion des ressources humaines, de conjuguer la motivation individuelle et l'efficacité collective. Elle prend aussi en compte les compétences, les ambitions, les personnalités des salariés pour détecter les potentiels, les forces et les savoir-faire, et donc d'anticiper les parcours professionnels et d'optimiser le plan de formation.

## LES BÉNÉFICES DU BILAN DE COMPÉTENCES :

- + Connaissance de soi : valeurs, talents, atouts et motivations
- + Détecter des freins éventuels
- + Découvrir les ressources comme points d'appui
- + Valoriser les forces, le potentiel, les savoir-faire et savoir-être
- + Augmenter la motivation et l'efficacité
- + Définir le plan d'actions du projet professionnel évolution/réorientation/formation

## LES BÉNÉFICES DU BILAN PROFESSIONNEL :

- + Piloter la réussite de l'entreprise
- + Améliorer la gestion des compétences sur le plan individuel et collectif
- + Faciliter la transition professionnelle
- + Découvrir les talents en interne
- + Augmenter la motivation et l'efficacité individuelle et collective
- + Mettre en œuvre des parcours de formation adaptés

# COMMENT ÇA MARCHE ?

4 étapes clés :

1- Entretien préalable

2- Engagement et signature

3- Phase d'investigation interactivité & réflexion

4- Plan d'actions & synthèse

 L'entretien préalable est gratuit et sans engagement : il est destiné à faire connaissance, recueillir les attentes, définir les objectifs et informe des conditions, méthodes et techniques mises en œuvre.

 L'engagement pour le bilan de compétences : signature d'une convention tripartite pour le bilan professionnel

 Phase d'investigation : Entretiens pour préciser les aptitudes, motivations et intérêts professionnels et personnels, analyse de personnalité, enquête métiers...

 Plan d'actions et remise d'un document de synthèse

Un Bilan de compétences ou professionnel est réalisable **pendant** ou en **dehors** du **temps de travail**.

FINANÇABLE À  
**100%**  
PAR LE CPF

\*Compte Personnel de Formation

## LES PLUS DU CABINET PROPULSE

-  Accompagnement de consultants coaches certifiés et expérimentés
-  Une plateforme digitale dédiée
-  Approche unique, personnalisée et en toute confidentialité
-  Relation de confiance et privilégiée avec le même consultant tout au long de votre bilan

-  Solide connaissance du monde de l'entreprise et des différents secteurs d'activités
-  Entretien de suivi dans les 6 mois qui suivent la fin du bilan, si nécessaire
-  Diagnostic des méthodes de recherches d'emploi, préparation aux entretiens d'embauche
-  Evaluation des besoins de formation, choix du Centre de Formation adapté aux besoins

Plusieurs formations professionnelles pour une offre adaptée, synchrone ou asynchrone :

-  100 % en présentiel
-  50 % en présentiel + 50 % en distanciel
-  100 % en distanciel

**Qualiopi**   
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :  
ACTIONS DE FORMATION  
BILANS DE COMPÉTENCES

## CHIFFRES CLÉS

- Plus de **500** bilans réalisés
- Moyenne de satisfaction : **9.01/10**

Coaching & Formation - Orientation & Mobilité - Evaluation & Audit

Cabinet PROPULSE, 30 Bd Heurteloup - Immeuble Transparence - 37000 TOURS - Tél. 02 47 61 61  
SARL au capital de 133 980 € - SIRET 509 658 795 00026 - APE 7022Z - TVA intra FR26 509 658 795